

Le chapitre relatif à la participation de l'Etat aux institutions financières internationales a bénéficié, quant à lui, d'une enveloppe évaluée à 625 millions de DA contre 570 millions de DA en 1992 (soit 27%) consommés à concurrence de 275,6 millions de DA (soit 7% de moins que l'exercice précédent).

Les autres dépenses de coopération ont une dotation comptabilisée pour 139,20 millions de DA contre 150,20 millions de DA en 1992, consommée en totalité.

Action éducative et culturelle

L'action éducative et culturelle est un autre volet qui semble être peu privilégié par les pouvoirs publics en cette période d'austérité et ce, au regard des crédits octroyés à ce secteur comparés à l'ampleur des besoins exprimés dans ce domaine. Les crédits prévisionnels estimés à 2,018 milliards de DA en diminution de 2,5% par rapport à ceux de l'exercice 1992 ont été consommés à 97,32%.

Les principaux départements ministériels bénéficiaires sont respectivement :

- l'éducation nationale avec 793,032 millions de DA (39,30%).
- les affaires étrangères avec 636,728 millions de DA (31,57%).
- le ministère de la jeunesse avec 331,100 millions de DA avec (16,40%).
- la culture et la communication avec 70,298 millions de DA avec (3,47%).

Les crédits inscrits devaient financer diverses prestations dont celles relatives à la formation à l'étranger, aux bourses et aux cantines scolaires.

-Les bourses et frais de formation à l'étranger dont les crédits sont regroupés au budget du ministère des affaires étrangères (formation supérieure à 06 mois) ont bénéficié d'une enveloppe évaluée à 0,637 milliard de DA.

-Les bourses de l'enseignement fondamental ont été arrêtées à hauteur de 0,178 milliard de DA.

-Les crédits destinés aux cantines ont été retracés pour un montant de 0,300 milliard de DA.

-L'action éducative en faveur de l'émigration devait être financée à concurrence de 0,147 milliard de DA. Les autres dépenses réparties à travers l'ensemble des départements ministériels concernent les frais de stage de courte durée à l'étranger, les bourses pour stagiaires en Algérie et le perfectionnement du personnel.

Actions d'intervention économique et d'encouragement

Pour ce qui concerne la partie afférente aux actions d'intervention économique et d'encouragement, celle-ci a enregistré une régression significative (-64%) passant de 61,537 milliards de DA en 1992 à 22,281 milliards de DA en 1993, consommés du reste à 99%. Cette baisse est en fait en partie justifiée par la non-prise en charge du fonds de soutien des prix transféré désormais au chapitre de l'action sociale.